

Modalités et indemnités SSF et J+S : comparatif

	SSF	J+S
Formation du moniteur	Bonnes connaissances dans l'activité sportive proposée, personne engagée par le responsable SSF	Reconnaissance de moniteur J+S dans la discipline concernée
Contenu	Discipline sportive choisie	Discipline sportive dans laquelle le moniteur est reconnu
Age	5 - 20 ans	5 – 10 ans (sport des enfants) 10 – 20 ans (sport des jeunes)
Nbre d'élèves	Activités particulières : 6 participants Activités classiques : 12 participants	Dès 3 participants
Rémunération	MEP : 43.- / heure 32.- / 45 minutes Autre enseignant : 34.- / heure 25.- / 45 minutes	Forfait de Fr. 100.- par moniteur pour l'ensemble du cours + Sport des jeunes : Fr. 1.30 par participant, par heure de cours ou Sport des enfants : Fr. 2.60 par participant, par heure de cours
Durée leçon	60 minutes en scolarité obligatoire 90 minutes en scolarité postobligatoire	45 à 90 minutes
Nbre leçon	5 - 20 leçons / semestre.	15 leçons sur semestre ou année
Exemples de revenus possibles	1 leçon / 15 semaines / 12 élèves MEP : Fr. 43.- x 15 = Fr. 645.- Autre (non MEP) : Fr. 34.- x 15 = Fr. 510.-	1 leçon / 15 semaines / 12 élèves Sport des jeunes : Fr. 100.- + (1.30x15x12) = Fr. 334.- Sport des enfants : Fr. 100.- + (2.60x15x12) = Fr. 568.-
	1 leçon / 15 semaines / 20 élèves MEP : Fr. 43.- x 15 = Fr. 645.- Autre (non MEP) : Fr. 34.- x 15 = Fr. 510.-	1 leçon / 15 semaines / 20 élèves Sport des jeunes : Fr. 100.- + (1.30x15x20) = Fr. 490.- Sport des enfants : Fr. 100.- + (2.60x15x20) = Fr. 880.-
Annonce	Responsable SSF de l'établissement scolaire	Coach J+S de l'établissement scolaire

Si les modalités et directives du SSF et de J+S sont respectées, possibilité de cumuler les deux indemnités.